

CHOISIR LA NOTATION SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E): ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le guide qui suit comporte les étapes à effectuer afin de transformer une notation littérale (notation lettrée de A* à F) en notation S/E pour les cours de votre choix s'étant terminés après le 13 mars lors de la session d'hiver 2020. Un formulaire différent doit être complété dans votre Centre étudiant pour chaque cours pour lequel la notation S/E est souhaitée.

AVERTISSEMENTS

- Vous devez attendre que vos notes soient disponibles sur Synchro avant de faire une demande de changement de barème de notation. La date limite pour modifier le système de notation employé pour un cours est le **15 juin, à 9 h** (UTC/GMT - 05:00).

! Une fois la notation S/E choisie pour un cours, vous ne pourrez pas revenir à la notation littérale par la suite.

- Toute demande de révision d'évaluation doit être faite **avant** un changement de barème.
- Si vous demandez une révision d'évaluation, complétez une évaluation en différé ou avez une note en attente, il vous sera possible de remplir une demande de changement de barème de notation jusqu'à sept (7) jours après avoir reçu le résultat à cette évaluation ou la note en question. Exceptionnellement, il sera donc possible de compléter une demande après le 15 juin.
- Les notes littérales suivantes: E, E*, F, F* seront directement converties au barème S/E et ne seront pas contributives à la moyenne. Vous n'avez donc pas besoin de compléter le formulaire.
- Les facultés sont autorisées à modifier en S/E le barème de notation pour l'ensemble des notes de certains cours lors de conditions particulières. Il est aussi possible que la notation de certains cours ne puisse être modifiée. La liste des cours exclus se trouve dans la section «Instructions et règlements» du formulaire.
- Aucune mention échec à un cours ou à une évaluation subséquente à un verdict de culpabilité de plagiat ne peut être modifiée pour une forme S/E. La note littérale obtenue à la suite de cette infraction contribuera donc à la moyenne cumulative.
- La notation S/E des cours de l'hiver 2020 n'aura pas d'impact négatif sur le traitement de votre dossier lors de demandes de bourse ou d'admission à d'autres programmes universitaires. Seul le résultat de votre moyenne cumulative sera pris en compte.

! SPÉCIFICITÉS POUR LES CYCLES SUPÉRIEURS

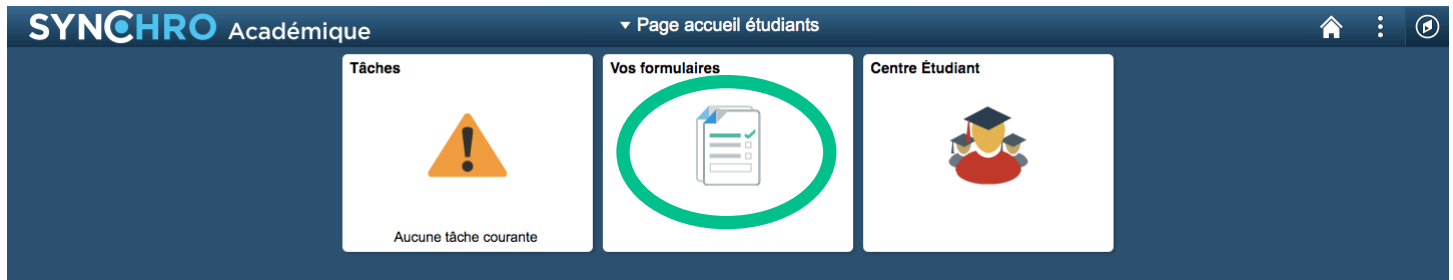
- La note attestant la réussite d'un cours étant de C aux cycles supérieurs, une notation de C-, D+ ou D est considérée comme un échec du cours. Si vous obtenez l'une de ces notes, votre résultat ne sera pas automatiquement converti au barème S/E et contribuera à votre moyenne cumulative. Si vous choisissez plutôt la notation S/E, c'est la mention «Échec» qui apparaîtra sur votre relevé de notes sans être contributive à votre moyenne.

ÉTAPES IMAGÉES

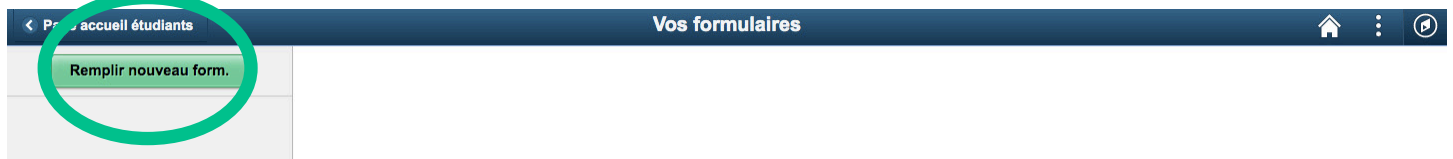
ÉTAPE 1

Rendez-vous dans votre Centre étudiant

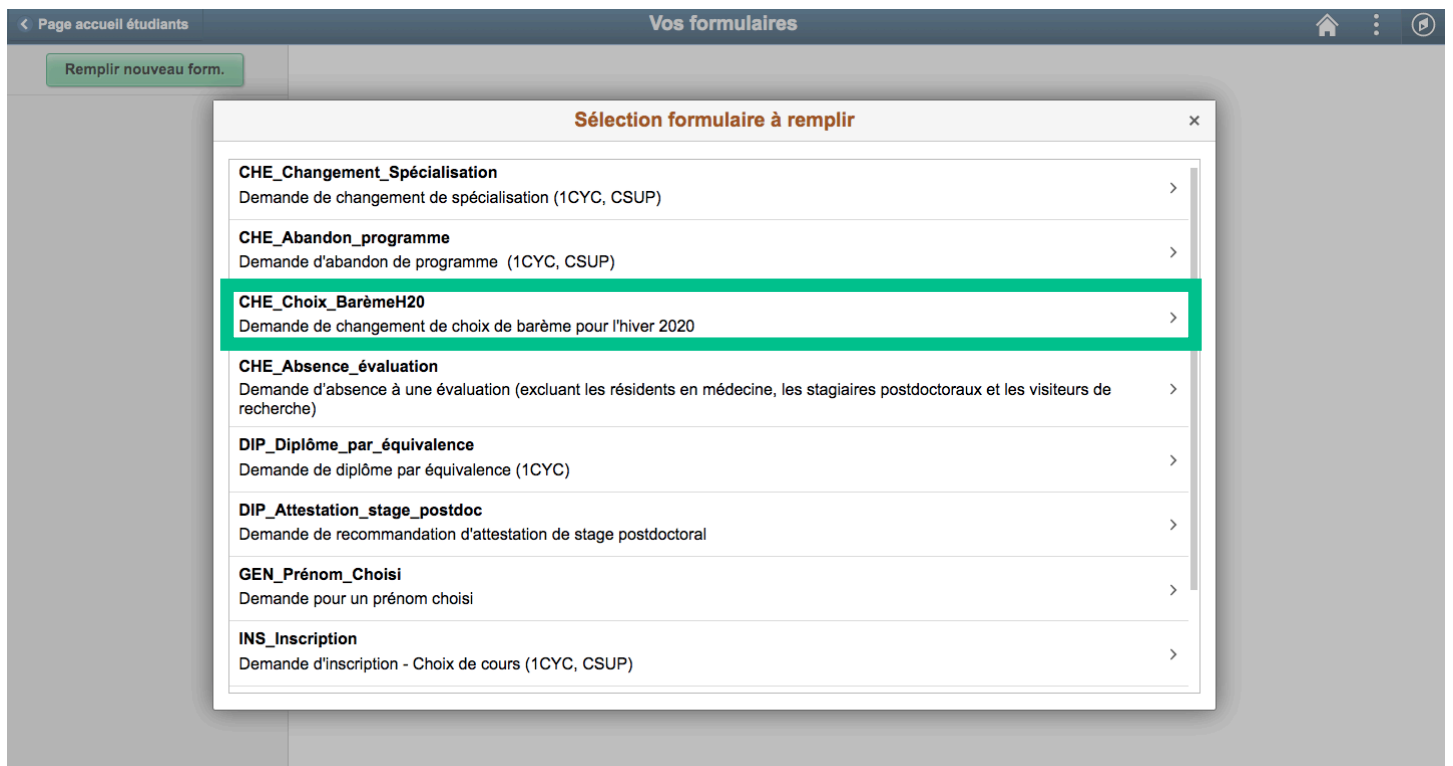
ÉTAPE 2



ÉTAPE 3






ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

***Prenez soin de remplir les cases dans leur ordre d'apparition.**

[< Vos formulaires](#) **CHE_Choix_BarèmeH20**   

[Instructions et règlements](#) Enreg.

*Objet

Statut approbation Initial Date création

Section 1 - Identification

*Matricule *Nom et prénom

*Courriel de l'étudiant

Section 2 - Informations académiques actuelles

*Établissement *Cheminement universitaire

*Programme d'études *Description

Spécialisation Cheminement/Modalité

Section 3 - Trimestre d'inscription visé par le changement de barème

Vous ne pouvez pas vous prévaloir d'une demande de changement de barème pour les cours terminés au 13 mars ou avant.

*Trimestre et année *Description

Section 4 - Choix de cours pour lequel je demande un changement de barème

Vous ne pouvez pas effectuer de demande de changement de barème pour des cours ayant les mentions REM (en remise), ATN (en attente de note) ou ABA (abandonné). Pour les notes E, E, F, F* le changement de barème sera effectué sans avoir à en faire la demande.*

*Matière *Numéro de cours

*Titre du cours

Section 5 - Règlements et déclarations (voir instructions)

*J'affirme avoir pris connaissance du règlement

*J'affirme avoir pris connaissance des mesures exceptionnelles pour l'hiver 2020

*J'ai pris connaissance de l'impact de ma décision sur mon relevé de notes

*Je suis conscient(e) que ma décision est finale

Section 6 - Informations supplémentaires / motif de la demande

Données additionnelles ou justificatifs

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Visitez la section «Activités académiques» de la FAQ COVID-19 du site <https://urgence.umontreal.ca/faq/> et l'hyperlien «Instructions et règlements» à même le formulaire!

Sinon, référez-vous au TGDE ou à la TGDE de votre programme, ou contactez-nous directement: acadpc@faecum.qc.ca / acadcs@faecum.qc.ca